

JOURNAL DE MONACO

Bulletin Officiel de la Principauté

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : UN AN

MONACO - FRANCE ET COMMUNAUTÉ : 90,00 F
ÉTRANGER : 110,00 F

Annexe de la « Propriété Industrielle » seule 50,00 F
Changement d'adresse : 1,80 F
Les Abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année

INSERTIONS LÉGALES : 13,50 F la ligne

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

HOTEL DU GOUVERNEMENT

Téléphone 30-19-21

Compte Chèque Postal : 301947 - Marseille

SOMMAIRE

MAISON SOUVERAINE

Service funèbre à la mémoire des Princes défunts (p. 30)

Messages de félicitations et de vœux reçus par S.A.S. le Prince à l'occasion de la nouvelle année (suite) (p. 30).

ORDONNANCES SOUVERAINES

Ordonnance Souveraine n° 6.676 du 8 novembre 1979 portant nomination et titularisation d'un agent d'exploitation à l'Office des Téléphones (p. 31)

Ordonnance Souveraine n° 6.738 du 11 janvier 1979 admettant un fonctionnaire à faire valoir ses droits à la retraite anticipée (p. 31).

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 79-485 du 23 novembre 1979 portant nomination d'un contrôleur des liquidations stagiaire au Service des Prestations Médicales de l'État (p. 31).

Erratum au « Journal de Monaco » du 11 janvier 1980 (page 18) — Arrêté Ministériel n° 79-537 du 14 décembre 1979 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque « SOPRIVEC » (p. 32).

AVIS ET COMMUNIQUÉS

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Direction de l'action sanitaire et sociale
Garde des Médecins - 1980 (p. 32).

Garde des pharmacies d'officine - 1980 (p. 32).

Garde des Infirmières 1980 - Addendum (p. 32).

Tableau de l'Ordre des Médecins au 1^{er} janvier 1980 (p. 32).

Liste des médecins spécialistes qualifiés au 1^{er} janvier 1980 (p. 33).

Liste des médecins compétents qualifiés au 1^{er} janvier 1980 (p. 34).

Liste des médecins compétents exclusifs qualifiés au 1^{er} janvier 1980 (p. 34).

Personnel Médical et assimilé du Centre Hospitalier Princesse Grace au 1^{er} janvier 1980 (p. 34).

Inscriptions au Tableau annexe de l'Ordre des Médecins au 1^{er} janvier 1980 (p. 34).

Tableau du Collège des Chirurgiens-Dentistes au 1^{er} janvier 1980 (p. 35).

Tableau du Collège des Pharmaciens au 1^{er} janvier 1980 (p. 35).

Professions d'auxiliaires médicaux au 1^{er} janvier 1980 (p. 37).

Personnes assimilées, à titre personnel et exceptionnel, vis-à-vis de la sécurité sociale, à des auxiliaires médicaux au 1^{er} janvier 1980 (p. 38).

Autres professions relatives à la santé au 1^{er} janvier 1980 (p. 38).

Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

Liste des professeurs libres agréés par le Gouvernement Princier (au 1^{er} janvier 1980 (p. 38)).

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS ET DES AFFAIRES SOCIALES

Direction du Travail et des Affaires Sociales

Circulaire n° 80-01 du 3 janvier 1980 relative aux nouvelles dispositions du régime de retraite des cadres (A.G.I.R.C.) à compter du 1^{er} janvier 1980 (p. 39).

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE

Office des Émissions de Timbres-Poste

Mise en vente des nouvelles valeurs de la série Effigie de S.A.S. le Prince Rainier III (p. 39).

Direction de l'habitat - Service du Logement

*Locaux vacants (p. 39).***MAIRIE***Avis relatif au tableau de révision de la liste électorale (p. 39).**Avis de vacance d'emploi n° 80-1 (p. 39).***INFORMATIONS (p. 40 à 42).****INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES (p. 42 à 47).****Annexe au Journal de Monaco****CONSEIL NATIONAL. — Compte rendu de la Séance Publique du, 20 novembre 1979 (p. 1429 à 1484).****MAISON SOUVERAINE***Service Funèbre à la mémoire des Princes défunts.*

Le jeudi 17 janvier 1980 à 11 heures, un service funèbre à caractère privé à la mémoire des Princes Défunts a été célébré à la Chapelle Palatine par S. Exc Mgr. Abelé, Evêque, Grand Aumônier, assisté du R.P. Penzo, Chapelain, en présence de S.A.S. le Prince Souverain et de S.A.S. la Princesse Antoinette.

Assistaient également à cette cérémonie, M. le Président du Conseil National, M. le Directeur des Services Judiciaires, Président du Conseil d'État, M. le Doyen du Corps Consulaire, MM. les Membres du Gouvernement, M. le Maire, M. le Président du Comité de Traditions Monégasques, les Membres de la Maison Souveraine et des Personnels du palais Princier.

Messages de félicitations et de vœux reçus par S.A.S. le Prince à l'occasion de la nouvelle année (suite).

de :

— *S.M. la Reine de Grande Bretagne ;*

« I thank Your Serene Highness for Your kind message of New Year greetings and send You my best wishes for 1980.

ELIZABETH ».

— *S.A.R. le Prince Philip, Duc d'Edimbourg :*

« Very many thanks for Your message.
I hope 1980 gets better as its goes along.

PHILIP ».

— *S.M. le Roi du Maroc :*

« Nous avons été particulièrement sensible au message de vœux que Votre Altesse a bien voulu Nous adresser à l'occasion du nouvel an.

Il Nous est très agréable de Vous adresser, en retour, Nos remerciements sincères et de formuler les souhaits de bonheur et de bonne santé à Votre Altesse ainsi que de progrès et de prospérité au peuple de Monaco.

Très haute considération.

HASSAN II ».

— *S.E.M. le Président Anwar El-Sadat :*

« A l'occasion de Noël et du nouvel an je suis heureux d'exprimer à Votre Altesse mes félicitations les plus cordiales accompagnées de meilleurs vœux que je forme pour la santé et le bonheur de Votre Altesse ainsi que pour le progrès et la prospérité de Votre peuple ami.

MOHAMED ANWAR ELSADAT ».

— *S.E.M. Antonio Ramalho Eanes, Président de la République du Portugal :*

« J'ai l'honneur de remercier Votre Altesse Sérénissime et la Princesse de Monaco pour les vœux qu'Elles ont bien voulu m'adresser et au peuple portugais à l'occasion du nouvel an, en souhaitant mes meilleurs vœux de bonheur personnel pour Vos Altesse ainsi que de prospérité pour la Principauté de Monaco ».

— *S.E.M. Georges-André Chevallaz, Président de la Confédération suisse :*

« J'ai reçu avec gratitude le message que Votre Altesse Sérénissime a eu l'amabilité de m'adresser à l'occasion de la nouvelle année.

A mon tour je souhaite beaucoup de bonheur à vous-même et au peuple monégasque pour 1980 ».

ORDONNANCE SOUVERAINE

Ordonnance Souveraine n° 6.676 du 8 novembre 1979 portant nomination et titularisation d'un agent d'exploitation à l'Office des Téléphones.

RAINIER III
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 975, du 12 juillet 1975, portant statut des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu Notre ordonnance n° 6.365, du 17 août 1978, fixant les conditions d'application de la loi n° 975 précitée ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 10 octobre 1979 qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

Mme Josianne ANGELERI née PIONZO, est nommée dans l'emploi et titularisée dans le grade d'agent d'exploitation (4ème échelon) à l'Office des Téléphones.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le huit novembre mil neuf cent soixante-dix-neuf.

RAINIER.

Par le Prince,
P/Le Ministre Plénipotentiaire
Secrétaire d'Etat :
Le Président du Conseil d'Etat :
L. ROMAN.

Ordonnance Souveraine n° 6.738 du 11 janvier 1980 admettant un fonctionnaire à faire valoir ses droits à la retraite anticipée.

RAINIER III
PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu la loi n° 526, du 23 décembre 1950, sur les pensions de retraite des fonctionnaires, modifiée par la loi

n° 630, du 17 juillet 1957, l'ordonnance-loi n° 678, du 14 décembre 1959 et par la loi n° 759, du 26 mai 1964 ;

Vu la loi n° 975, du 12 juillet 1975, portant statut des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu Notre ordonnance n° 5.140, du 18 juin 1973, portant nomination d'un chef de section au Service de l'Urbanisme et de la Construction ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 5 septembre 1979, qui Nous a été communiquée par Notre Ministre d'Etat ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

M. Jean CHIABAUT, Chef de section au Service de l'Urbanisme et de la Construction, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite anticipée, à compter du 1^{er} mars 1980.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Directeur des Services Judiciaires et Notre Ministre d'Etat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la promulgation et de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en Notre Palais à Monaco, le onze janvier mil neuf cent quatre-vingt.

RAINIER.

Par le Prince,
P/Le Ministre Plénipotentiaire
Secrétaire d'Etat :
Le Président du Conseil d'Etat :
L. ROMAN.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Arrêté Ministériel n° 79-485 du 23 novembre 1979 portant nomination d'un contrôleur des liquidations stagiaire au Service des Prestations Médicales de l'Etat.

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté,
Vu la loi n° 188 du 18 juillet 1934, relative aux fonctions publiques ;
Vu la loi n° 975 du 12 juillet 1975 portant statut des fonctionnaires de l'Etat ;
Vu l'ordonnance souveraine n° 6.365 du 17 août 1978 fixant les conditions d'application de la loi n° 975 précitée ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 79-371 du 17 octobre 1979 portant ouverture d'un concours en vue du recrutement d'un contrôleur des liquidations au Service des Prestations Médicales de l'Etat ;

Vu la délibération du Conseil de Gouvernement en date du 21 novembre 1979 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER.

M. Eric LANZERINI est nommé contrôleur des liquidations stagiaire au Service des Prestations Médicales de l'Etat.

Cette nomination prend effet à compter du 1^{er} décembre 1979.

ART. 2.

M. le Secrétaire Général du Ministère d'Etat et M. le Directeur de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le vingt-trois novembre mil neuf cent soixante-dix-neuf.

Le Ministre d'Etat :
A. SAINT-MLEUX.

Erratum au « Journal de Monaco » du 11 janvier 1980 (page 18) - arrêté ministériel n° 79-537 du 14 décembre 1979 autorisant la modification des statuts de la société anonyme monégasque « SOPRIVEC ».

ARTICLE PREMIER.

lire :

2^o) de l'article 4 des statuts ayant pour objet de porter le capital social de la somme de 500 000 F à celle de 4 300 000 F ;

AVIS ET COMMUNIQUÉS

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

Garde des Médecins - 1980.

Février

	Docteurs
Dimanche 3.....	PEROTTI
Dimanche 10.....	FOGLIA
Dimanche 17.....	NICORINI
Dimanche 24.....	RAVARINO

Mars

Dimanche 2.....	MARCHISIO
Dimanche 9.....	P. IMPERTI
Dimanche 16.....	CASAVECCHIA
Dimanche 23.....	COUPAYE
Dimanche 30.....	FABRE-BULARD

Garde des Pharmacies d'offine — 1980 — Modifications.

La garde du 2 au 9 février 1980 que devait effectuer M. GAZO, sera assurée en ses lieu et place par M. VIALA.

En revanche, la garde du 9 au 16 février 1980 que devait effectuer M. VIALA, sera assurée en ses lieu et place par M. GAZO.

De même, la garde du 24 au 31 mai que devait effectuer M. GAZO, sera assurée en ses lieu et place par M. VIALA.

En revanche, la garde du 31 mai au 7 juin que devait effectuer M. VIALA, sera assurée en ses lieu et place par M. GAZO.

Garde des Infimières 1980 - Addendum.

Suite à l'avis paru concernant la garde du 1^{er} trimestre 1980, il est à noter le numéro de téléphone de Mlle PERINAUD qui devait assurer la garde du dimanche 20 janvier - 50.42.39.

Tableau de l'Ordre des Médecins (au 1^{er} janvier 1980)

		Date d'autorisation d'exercer
10. MAURIN Eric	15, boulevard du Jardin Exotique	3.12.1931
12. ALEXANDRE André	8, boulevard des Moulins	9. 4.1936
15. IMPERTI Adolphe	45, rue Grimaldi	9. 5.1939
17. COUPAYE Emile	2, avenue de la Costa	30. 6.1943
19. ORECCHIÀ Louis	47, avenue de Grande-Bretagne	28.10.1944
20. FISINA Fiorenzo	5, avenue Princesse Alice	30. 7.1947
21. LAMURAGLIA Pierre	17, boulevard de Suisse	21.11.1947
23. SOLAMITO Jean	26, boulevard des Moulins	13. 5.1948
26. PASQUIER Roger	15, boulevard Princesse Charlotte	29. 9.1950
27. FOGLIA Joseph	5, rue Princesse Antoinette	11. 7.1952
29. FISSORE André	14, boulevard des Moulins	6. 9.1954
32. MARCHISIO Jean-Louis	41, boulevard des Moulins	19. 6.1956
33. LAMBERT DE CREMEUR Jacques	5, avenue Princesse Alice	20. 6.1956

		<i>Date d'autorisation d'exercer</i>
34. CROVETTO Pierre	10, boulevard d'Italie	3. 1.1957
36. FISSORE Odette	14, boulevard des Moulins	8. 8.1958
37. PINATZIS Photius	20, boulevard Princesse Charlotte	3. 9.1959
38. PASTOR Jean-Joseph	Résidence Europa, place des Moulins	27. 7.1960
39. CHATELIN Charles-Louis	26, boulevard des Moulins	11. 8.1961
40. GRAMAGLIA Marcel	6, rue Col. Bellando de Castro	8. 4.1971
41. HARDEN Hubert	Le Continental, Place des Moulins	18. 5.1965
42. SCARLOT Robert	1, boulevard de Suisse	1. 6.1967
43. PASTORELLO Raphaël	32, boulevard des Moulins	19. 3.1968
45. NICORINI Jean	20, boulevard Princesse Charlotte	27. 3.1970
46. CENAC Philippe	4, boulevard des Moulins	31. 3.1970
47. RAVARINO Jean-Pierre	32, boulevard des Moulins	19.10.1970
48. MOUROU Jean-Claude	36, boulevard des Moulins	7.12.1970
49. CAMPORA Jean-Louis	2, boulevard d'Italie	16. 2.1971
50. CASAVECCHIA Eros	18, boulevard des Moulins	18. 4.1971
51. LAVAONA Bernard	21, boulevard des Moulins	30. 6.1971
52. MOUROU Michel	27, boulevard des Moulins	3. 8.1973
53. IMPERTI Patrice	17, boulevard Albert I ^{er}	5. 9.1973
54. TREMOLET DE VILLERS Yves	5, Avenue Saint-Michel	1. 8.1974
55. BERGONZI Marc	37, boulevard des Moulins	6. 3.1975
56. BUS Jean-Pierre	1, rue Princesse Antoinette	14. 3.1975
57. GWOZDZ-SANMORI Nadia	5, Avenue Princesse Alice	22.12.1975
59. RIT Jacques	12, chemin de la Turbie	4. 2.1977
60. BULARD Michèle	40, boulevard du Jardin Exotique	1. 4.1977
61. GASTAUD Alain	17, boulevard de Belgique	5. 5.1977
62. BOISELLE Jean-Charles	42, boulevard d'Italie	1.10.1977
63. PEROTTI Michel	1, avenue Henry Dunant	24.10.1978
64. PREVOT Rosette		6. 7.1979
WERTHEIMER-MARCHAL Alfred	Médecin-Conseil	

*Liste des médecins spécialistes qualifiés
(au 1^{er} janvier 1980)*

Liste établie en conformité des dispositions de l'Arrêté Ministériel n° 61-280 du 1^{er} septembre 1961 relatif à la qualification des médecins.

— *Anesthésiologie-Réanimation :*

Docteurs Marcel GRAMAGLIA,
Robert SCARLOT.

— *Cardiologie et médecine des affections vasculaires :*

Docteurs Marc BERGONZI,
Alain GASTAUD
Jean-Joseph PASTOR,
Photius PINATZIS.

— *Chirurgie :*

Docteurs Jean-Charles BOISELLE
Charles-Louis CHATELIN,
Louis ORECCHIA.
Yves TREMOLET DE VILLERS, avec
compétence en chirurgie plastique
reconstructrice

— *Dermato-vénérologie :*

Docteur Fiorenzo FUSINA.

— *Electro-radiologie :*

Docteurs André FISSORE,
Odette FISSORE,
Michel MOUROU (option :
radiodiagnostic)

— *Gynécologie-obstétrique :*

Docteur Hubert HARDEN.

— *Médecine des affections de l'appareil digestif :*

Docteur Roger PASQUIER.

— *Médecine interne :*

Docteurs Jean-Louis CAMPORA,
Adolphe IMPERTI,
Jean SOLAMITO, avec compétence
dermatologique.

— *Ophthalmologie :*

Docteurs Philippe CENAC,
Bernard LAVAONA,
Rosette PREVOT

— *Oto-rhino-laryngologie :*

Docteurs André ALEXANDRE,
Pierre CROVETTO

— *Pédiatrie :*

Docteur Jean-Claude MOUROU

Liste des médecins compétents qualifiés

(au 1^{er} janvier 1980)

Liste établie en conformité des dispositions de l'Arrêté Ministériel n° 61-280 du 1^{er} septembre 1961 relatif à la qualification des médecins.

— *Pneumo-physiologie :*

Docteur Jean-Louis MARCHISIO.

Liste des médecins compétents exclusifs qualifiés

(au 1^{er} janvier 1980)

Liste établie en conformité des dispositions de l'Arrêté Ministériel n° 61-280 du 1^{er} septembre 1961 relatif à la qualification des médecins.

— *Endocrinologie*

Docteurs Nadia GWOZDZ-SANMORI
Raphaël PASTORELLO.

Personnel Médical et assimilé du Centre Hospitalier Princesse Grace.

(1^{er} janvier 1980)

— *Anesthésiologie-Réanimation :*

Docteurs Marcel GRAMAGLIA, chef de service,
Robert SCARLOT, médecin-adjoint.

— *Cardiologie :*

Docteur Jean-Joseph PASTOR, chef de service.

— *Centre de Transfusion sanguine :*

Docteur Jacques DEVANT, chef de service,
M^{me} Josiane CAMPANA, assistante en biologie.

— *Chirurgie :*

Professeur Charles-Louis CHATELIN, chirurgien-
chef,
Docteurs Jean-Charles BOISELLE, chirurgien
Louis ORECCHIA, chirurgien.

— *Convalescents et Chroniques :*

Docteur Jean SOLAMITO, chef de service.
Docteur Raphaël PASTORELLO, médecin-adjoint.

— *Gynécologie-Obstétrique :*

Docteur Hubert HARDEN, chef de service.

— *Laboratoire d'analyses médicales :*

Docteur Claude BERNARD, chef de service,
Docteur Raymonde MOISANT, médecin-adjoint.

— *Médecine Générale :*

Docteur Jean-Louis CAMPORA, chef de service.

— *Ophthalmologie :*

Docteur Bernard LAVAGNA, chef de service.

— *Oto-Rhino-Laryngologie :*

Docteur Pierre CROVETTO, chef de service.

— *Pneumo-Physiologie :*

Docteur Jean-Louis MARCHISIO, chef de service.

— *Radiologie :*

Docteurs André FISSORE, chef de service,
Odette FISSORE, médecin-adjoint.

— *Soins dentaires :*

M. Yves FISSORE, chirurgien-dentiste.

— *Pharmacie :*

M^{me} Georgette ICARDI, pharmacien-gérant.

— *Médecin-attaché au Centre Hospitalier Princesse Grace
spécialisé en Pédiatrie :*

Docteur Jean-Claude MOUROU.

— *Médecin-attaché au service de médecine générale, spécialisé
en neuro-physiologie :*

Docteur Jacques-Hubert BARRABINO.

— *Médecin-attaché au service d'ophtalmologie :*

Docteur Philippe CENAC.

— *Médecin chargé de la responsabilité du laboratoire d'anatomo-
pathologie :*

Docteur Monique LASSERRE.

Inscriptions au Tableau annexe de l'Ordre des Médecins

(au 1^{er} Janvier 1980)

Dr ANQUEZ Jacques	médecin du travail (O.M.T.);
Dr RICHARD Roger	médecin du travail (O.M.T.);
Dr PRINCIPALE Louis	médecin-biologiste, Directeur d'un laboratoire d'analyses médi- cales;
Dr BERNARD Claude	médecin biologiste au C.H.P.G.;
Dr AUGUIN Pierre	médecin de santé scolaire et sportive;
Dr IVALDI Charles	médecin du travail (O.M.T.)
Dr LASSERRE Monique	médecin-biologiste au C.H.P.G.;
Dr MELCHIOR Antoinette	médecin de santé scolaire et sportive;
Dr LONO Marthe	médecin du travail (O.M.T.);
Dr MOISANT Raymonde	médecin biologiste au C.H.P.G.
Dr SOLDATI Violette	médecin-biologiste, Directeur du « Centre de Cytopathologie et d'Anatomopathologie »;
Dr DEVANT Jacques	médecin-biologiste au C.H.P.G.;

Dr CHOMÉ Jean	médecin-biologiste, directeur-adjoint du « Centre de cytopathologie et d'anatomo-pathologie »;
Dr CORNIOU Bernard	médecin-biologiste, directeur-suppléant du « Centre de cytopathologie et d'anatomo-pathologie ».
Dr SOLAMITO Jean-Louis	médecin-conseil à la C.C.S.S.

Ces médecins sont soumis aux dispositions du Code de déontologie médicale.

Tableau du Collège des Chirurgiens-Dentistes
(au 1^{er} janvier 1980)

*Date d'autorisation
d'exercer*

1. VATRICAN Pierre	1, avenue Prince Pierre	3. 1.1929
2. SEMERIA Antoine	18, boulevard des Moulins	21. 3.1945
3. CARAVEL-BAUDOIN Mireille	8, rue Princesse Florestine	20. 7.1945
4. PISSARELLO Robert	2, boulevard des Moulins	19. 6.1947
6. FISSORE Yves	3, avenue Saint-Michel	31.12.1952
7. BOZZONE Véran	14, boulevard des Moulins	7. 9.1955
8. LORENZI Charles	37, boulevard des Moulins	2. 7.1956
9. PALLANCA Claude	2, avenue Saint Charles	14.11.1958
10. LORENZI Odette	5, avenue Saint-Michel	31.12.1958
12. CUCCHI Cécile	52, boulevard d'Italie	15. 9.1961
13. ICARDI Mario	26, boulevard Princesse Charlotte	15. 3.1966
14. NARDI Jean-Paul	31, boulevard Rainier III	12. 7.1966
15. LOUWERIER Jean	15, boulevard d'Italie	25. 3.1969
16. CARAVEL Emmanuelle	8, rue Princesse Florestine	13. 9.1971
17. CALMES-BENAZET Mireille	22, boulevard des Moulins	12. 6.1974
18. BERGONZI Marguerite-Marie	37, boulevard des Moulins	12. 6.1974
19. LORENZI Jean-Marc	5, avenue Saint-Michel	30. 1.1975
20. PETERS John-Allan	29, rue Grimaldi	7. 4.1977

Tableau du Collège des Pharmaciens.
(au 1^{er} janvier 1980)

SECTION « A »

Pharmaciens titulaires ou salariés d'une officine

a) *Pharmaciens titulaires d'une officine :*

*Date d'autorisation
d'exercer*

1. GAZO Jean	37, boulevard du Jardin Exotique	14.12.1937
2. FONTANA Gaston	5, rue Plati	30. 9.1942
3. MACCARIO Sébastien	26, boulevard Princesse Charlotte	5.11.1942
4. VIALA Marcel	2, boulevard d'Italie	27.12.1945
5. MARSAN Gérard	1, Place d'Armes	11. 3.1946
7. CLAVEL-HAQAERTS Antoinette	15, rue Comte Félix Gastaldi	17. 6.1952
8. MEDECIN René-Louis	17, boulevard Albert I ^{er}	30. 3.1955
9. CASTELLANO Alexandre	22, boulevard des Moulins	30. 4.1955
11. LAVAONA Marguerite	10, boulevard Princesse Charlotte	12.11.1959
12. BOMBOIS Albert	22, rue Grimaldi	22.7.1960
13. BUGHIN André	27, boulevard des Moulins	24.6.1968
14. RAYMOND-AUBERT Jeanne	31, avenue Hector Otto	23.12.1970
15. MARCHETTI René	24, boulevard d'Italie	5. 2.1971
16. RIBERI Paul	4, boulevard des Moulins	5. 9.1973
19. FERRY Jean-Pierre	1, rue Grimaldi	29.4.1977
21. GAMBY Denis	26, avenue de la Costa	13. 7.1979

b) *Pharmaciens salariés :*

17. MIALHE Christiane	Officine Maccario	14.10.1969
18. GAMBY Denis	Officine Gamby	28. 6.1974
22. VIALA Béangère	Officine Viala	22.10.1979

SECTION « B »

Pharmaciens propriétaires, gérants, administrateurs
ou salariés,
des établissements se livrant à la fabrication des produits
pharmaceutiques et pharmaciens répartiteurs ou grossistes.

- | | |
|---|---|
| <p>2. LAUSSEUR Jean-Yves, autorisé le 4 novembre 1944,
Laboratoires Theramex — 2, boulevard Charles III.</p> <p>3. DENSMORE Robert, autorisé le 7 février 1947.
Société Densmore et C^o — 7, rue de Millo.</p> <p>4. GAZO Jean, autorisé le 16 juin 1953.
Laboratoires Dissolvurof, Le Minerve, Avenue Crovetto Frères.</p> <p>5. JOFFREY Georges, autorisé le 17 février 1954,
Laboratoires Theramex — 2, boulevard Charles III.</p> <p>7. FERRY Jean-Pierre, autorisé le 18 juin 1960,
Laboratoires Theramex — 2, boulevard Charles III.</p> <p>9. * GAUSSERAND Jacqueline, autorisée le 6 mai 1961.
Laboratoire Techni-Pharma, 45, boulevard du Jardin Exotique.</p> <p>10. BALLESTRA-JACOB Jeanne, autorisée le 6 mai 1961.
Société Densmore et C^o — 7, rue de Millo.</p> <p>11. * NATAF Gérard, autorisé le 24 janvier 1962,
Laboratoires Société Monégasque de Chimie appliquée S.O.C.A., Palais Industria, avenue Crovetto Frères.</p> <p>14. LAVAONA Marguerite, autorisée le 9 janvier 1964,
Comptoir Pharmaceutique Méditerranéen, — C.P.M.
— Quai Antoine I^{er}.</p> <p>15. * GAZO Robert, autorisé le 12 février 1964,
Laboratoires Dissolvurof,
Le Minerve, avenue Crovetto Frères.</p> <p>16. * LACROIX Georges, autorisé le 12 juillet 1966,
Laboratoire Adam — 4, rue du Rocher.</p> <p>18. * BLANCHET Christian, autorisé le 18 octobre 1968,
Laboratoires Dulcis du Dr. Ferry,
Le Thalès, rue du Stade.</p> <p>19. * NOTE Désiré, autorisé le 4 juillet 1969,
Laboratoire Gewa, rue Malbousquet.</p> <p>23. * BERNET Claude, autorisé le 12 février 1971,
Laboratoire Welcome — 19, avenue Crovetto Frères.</p> <p>24. * CALAFELL-BLANCHET Lyliane, autorisée le 5 mars 1971,
Laboratoires des Granions — 14, avenue Crovetto Frères.</p> | <p>25. THIRY Jacques, autorisé le 30 mars 1971,
Laboratoire S.O.C.A — 19, avenue Crovetto Frères.</p> <p>27. * ROUGAIGNON François, autorisé le 29 novembre 1972,
Laboratoires Théraxem, 2, boulevard Charles III.</p> <p>28. GUEZ Georges, autorisé le 12 avril 1974,
Laboratoires Theramex — 2, boulevard Charles III.</p> <p>29. ARMOIRY Pierre, autorisé le 26 juillet 1974,
Société Monégasque de Chimie Appliquée S.O.C.A.
— Palais Industria, avenue Crovetto Frères.</p> <p>30. * GUEYNE Jean, autorisé le 13 août 1974,
Laboratoire S.E.D.I.F.A. Le Thalès, rue du Stade.</p> <p>31. LARCEBEAU Suzanne, autorisée le 13 août 1974,
Laboratoire S.E.D.I.F.A. Le Thalès, rue du Stade.</p> <p>32. * BRASSEUR Annie, autorisée le 23 septembre 1974.
Comptoir Pharmaceutique Méditerranéen — quai Antoine I^{er}.</p> <p>33. * GIRAUD Danielle, autorisée le 14 mars 1975.
Comptoir Monégasque de Biochimie — 8, rue Baron de Sainte-Suzanne.</p> <p>34. CLAMOU Jean-Luc, autorisé le 13 décembre 1976.
Laboratoire Adam, 4, rue du Rocher.</p> <p>35. AUCLAIR Françoise, autorisée le 13 décembre 1976.
Laboratoire S.E.D.I.F.A. Le Thalès, rue du Stade.</p> <p>36. CARABALONA Anne-Marie, autorisée le 10 janvier 1977,
Laboratoire S.O.C.A. 19, av. Crovetto Frères.</p> <p>38. GUIGUES Martine, autorisée le 10 mars 1978,
Laboratoires Dulcis du Dr Ferry,
Le Thalès, rue du Stade.</p> <p>39. LAVOILLE Brigitte, autorisée le 3 décembre 1979,
Laboratoires Aseptia,
14, boulevard du Bord de Mer.</p> <p>40. * GAUTHIER Hélène, autorisée le 14 décembre 1979,
Société Densmore et Cie — 7, rue de Millo.</p> <p>41. * JOBARD Evelyne, autorisée le 14 décembre 1979,
Laboratoire Société d'Études et de Recherches Pharmaceutiques S.E.R.P. — 3, rue Princesse Florestine.</p> |
|---|---|

NOTA — Les pharmaciens assumant la responsabilité des Industries Pharmaceutiques sont indiqués par un astérisque (*).

Pharmaciens n'étant pas inscrits
à l'une des sections « A » ou « B »(au 1^{er} janvier 1980)

- M^{me} Georgette ICARDI, pharmacien-gérant du Centre Hospitalier Princesse Grace.
- M^{me} Josiane CAMPANA, assistante en biologie au Centre Hospitalier Princesse Grace.
- M^{lle} Anne-Marie CAMPORA, propriétaire-responsable d'un laboratoire d'analyses médicales A.M. du 30.7.1973
- M^{me} Marianne REYNAUD, propriétaire-responsable d'un laboratoire d'analyses médicales A.M. du 28.9.1973
- M^{me} Nicole CHAUMETON, directeur-suppléant du laboratoire d'analyses médicales appartenant à M^{lle} CAMPORA. A.M. du 15.2.1974
- M. Guntram MULLER, directeur-suppléant du laboratoire d'analyses médicales appartenant à M^{me} REYNAUD. A.M. du 28.11.1974

Ces pharmaciens sont soumis aux dispositions du Code de déontologie pharmaceutique.

Professions d'auxiliaires médicaux.

(au 1^{er} janvier 1980)

1. Masseurs-Kinésithérapeutes :

	Date d'autorisation d'exercer
PEROTTI Jean (par assimilation)	14. 4.1937
BARRAL Pierre	22. 8.1952
AGRAFIOTIS Georges	5. 9.1957
LEGRAND Micheline	17. 2.1961
VAN DE CASTEELE Roger (par assimilation)	21. 3.1962
PERIER Marc	5. 7.1962
CROVETTO Christian	3. 3.1964
PY Arlette	17. 8.1965
PY Gérard	17. 8.1965
RAMPOLDI Christiane	21.10.1965
TORNEZY Paul	18.11.1965
VEZANT Marlène, (salariée) épouse BRAULT	9. 9.1969
RAYNIERE André	4. 9.1970
CELLARIO Bernard	3. 3.1971
BERTRAND Gérard	1. 2.1974
LONG Jean-Louis	16. 1.1976
NARDI Jacqueline	7.10.1977
CONEDERA Marc	6. 3.1978
AUTET Bernard	10. 7.1978

2. Pédiatres :

CERUTTI Paul	3.11.1941
RAMPOLDI Christiane	21.10.1965
TELMOÏ Anne-Marie	9.11.1965
CHABROL Jean-Claude	30.11.1965
JANDARD Danielle	30.11.1965
PY Arlette	4. 1.1966

ALLES André	16. 1.1968
CRETAL Françoise (salariée)	10. 3.1970
CHABROL Thérèse	23. 3.1970
BERMOND Michèle, épouse REI	1. 9.1972
DEBANNE Marie-France	12.7.1974
ROUX Monique	3.12.1976
NEGRE Françoise	3.2.1978
AUTET Bernard	10.7.1978
GRAUSS Philippe	7.12.1979

3. Opticiens-lunetiers :

DE MUENYNCK José	1.12.1928
DE MUENYNCK André (gérant libre)	26.12.1975
PICCO André	2. 5.1952
GROSFILLET Robert	22. 9.1955
magasin principal : 8, Bd des Moulins. Succursale : 8, rue Princesse Caroline.	
Responsable :	
FREDENUCCI Geneviève	2. 2.1976
SERRA Roger	21. 1.1963
SCHWARZ Joseph	28. 7.1969
VALMAURE Jean	17. 9.1979

4. Infirmiers, Infirmières :

LEY Adèle	5. 3.1931
SAPIA Hyacinthe	12.12.1934
PIOVESANA Sébastienne	18. 2.1946
FASCIAUX Yvonne	9. 3.1946
VAN KLAVEREN Marie-Louise	19.12.1946
EVRAUD Josette	3. 6.1954
BELLANDO Léonie	2.11.1956
PINATEL Henriette	23.10.1964
IVOLIA Liliane	21.12.1965
OTT Monique	21. 2.1967
CHARRET Nicole	4. 4.1967
GIBELLI Marie-Josée	13. 6.1967
SERVAIS Suzanne	8. 4.1968
QUILLET Marthe	1. 2.1971
KOEFORD Birte	17.11.1972
BERTANI Jérôme	12. 6.1974
LE TENO Ghislaine	23.12.1974
TUGMAN Helen	24. 1.1975
CAVALIERE Lucienne	14. 2.1975
NUIS Paulina	30. 7.1976
HENRI Liliane	22. 4.1977
LORENLI Arlette	13. 7.1979
ROSSIGNOL-EHRMANN Françoise	6. 9.1979
UGHETTO Brigitte	28. 9.1979
PERINAUD Jeannine	23.11.1979

5. Orthophonistes :

BELLONE Gisèle	6.10.1971
VERPLANKEN Marie-Françoise	28. 9.1973
GAI Gisèle, épouse GIROD	26. 7.1974
NIVET Danielle	2. 8.1974
MARQUET Françoise	2. 2.1979
— avec limitation aux actes de rééducation de la dyslexie :	
GEBLESCO Nicole	14. 8.1959
GEBLESCO Elisabeth	21. 4.1962

6. Aide-Orthoptiste :		<i>Autres professions relatives à la santé</i> (1 ^{er} janvier 1980)		
CENAC Martine	11. 2.1969			
7. Audioprothésiste :				
DE MUENYNCK André	10. 5.1976			
8. Psycho-rééducateur :				
BAUM Elyane	16. 6.1976			
<i>Personnes assimilées, à titre personnel et exceptionnel, vis-à-vis de la Sécurité Sociale, à des auxiliaires médicaux.</i>				
1. Masseurs :				<i>Date d'autorisation d'exercer</i>
	<i>Date d'autorisation d'exercer</i>	1. <i>Géodes-Malades :</i>		
RICHAUD Paul	4. 1.1950	DUREUIL Gilbert		27.12.1967
RAIMBERT Louis	21. 1.1964	PRONIEWSKI Claude		14.10.1968
GALLUY Roger	26. 9.1967	CERESA Maria		30. 3.1971
BROUSSE Guy	1. 7.1970	SERRA Martine		8. 3.1974
		ANTOINE Jeanne		12. 6.1974
		TATTE Marie-Josée		23. 5.1975
		NIBAU Pauline		12. 6.1975
		HEFFENA Caroline		30. 7.1976
		2. <i>Psychologue :</i>		
		BULLIO Marc-Charles		25. 2.1964

Direction de l'Éducation Nationale
de la Jeunesse et des Sports

Liste des professeurs libres agréés par le Gouvernement Princier
(au 1^{er} janvier 1980)

	<i>Date d'autorisation d'exercer</i>
M ^{lle} Félicie SANGEORGE (secrétariat-comptabilité-sténodactylographie-langues)	20. 9.1934
M ^{me} Elisabeth MORARD (secrétariat-commerce)	5. 7.1943
M. André MORARD (secrétariat-commerce)	5. 7.1943
M ^{me} Marika MEDECIN-BESOBRA SOVA (danse)	2. 3.1953
M ^{me} Suzanne PAPOVA (danse et maintien)	21. 4.1959
M. Pierre MANSUY (coupe et arts féminins, commerce, langues)	12.11.1959
M ^{me} Eva ONO (piano-solfège)	4. 3.1961
M. Jean-Claude TUNON (cours commerciaux)	13. 7.1961
M ^{me} Edith FRISCHAUER-DE LUSSATS (anglais-allemand)	28. 2.1963
M ^{me} Nicole de BAZELAIRE (piano-solfège)	16. 2.1965
M. Georges de VILLIERS (arrangement floral)	5. 5.1969
M ^{me} Suzanne FLAUJAC (coupe-couture-mode)	12.10.1970
M. David DUNLAP (philosophie)	22. 2.1971
M ^{lle} Annie DERBECOURT (gymnastique harmonique)	15. 3.1971
M ^{me} Mathilde MARCHISIO (danse et expression corporelle)	25. 1.1973
M ^{lle} Marguerite QUERTANT (culture psycho-sensorielle)	16. 2.1973
M. Jean-Pierre MARGOSSIAN (analyse et programmation)	17. 5.1973
M ^{me} Michèle DE LUCA (anglais-français)	18. 9.1974
M. Francis HUGHES (anglais)	24. 9.1976
Mlle Lisbeth EKBERG (cours préscolaire)	24. 6.1977
Mlle Catherine SALLES (anglais)	4. 8.1978
Mme Marguerite BOGLIO (allemand)	1.12.1978
Melle Marie-Madeleine MORCOS (français, anglais, arabe)	19. 1.1979
M. Raymond WOOD (anglais)	3.12.1979

**DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES AFFAIRES SOCIALES**

Direction du Travail et des Affaires Sociales

Circulaire n° 80-01 du 3 janvier 1980 relative aux nouvelles dispositions du régime de retraite des cadres (A.G.I.R.C.) à compter du 1^{er} janvier 1980.

Le Conseil d'Administration de l'Association générale de retraite des cadres (A.G.I.R.C.), au cours de sa réunion du 18 décembre 1979, a décidé de porter la valeur du point, à dater du 1^{er} janvier 1980, à 1,156 F (au lieu de 1,04 F, soit + 5,7 % par rapport au 1^{er} juillet 1979 et + 11,2 % par rapport au 1^{er} janvier 1979).

La Commission Paritaire du régime, au cours de sa réunion du 19 décembre 1979, a constaté que la valeur du salaire de référence, destinée à déterminer le nombre de points correspondants aux cotisations versées en 1979, s'établit à 8,29 F (contre 7,42 F pour 1978, soit une augmentation de 11,725 %).

**DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DE L'ÉCONOMIE**

Office des Émissions de Timbres-Poste

Mise en vente des nouvelles valeurs de la série Effigie de S.A.S. le Prince Rainier III.

A la suite des modifications intervenues dans les tarifs postaux, l'Office des Émissions de Timbres-Poste de la Principauté de Monaco a procédé, le jeudi 17 janvier 1980, à la mise en vente des nouvelles valeurs de la série Effigie de S.A.S. le Prince Rainier III soit :

- 1,10 : Vert
- 1,30 : Rouge
- 1,60 : Gris
- 1,80 : Bleu
- 2,30 : Violet

Ces timbres-poste sont vendus dans tous les Bureaux de Poste de la Principauté ainsi que dans les guichets philatéliques de l'Office des Émissions situés :

- à la Villa Miraflores - 2, avenue St-Michel ;
- au Bureau de Poste Principal de Monte-Carlo, square Beaumarchais ;
- au Bureau de Poste de Monaco-Ville, place de la Visitation ;
- à la Direction du Tourisme et des Congrès, 2, boulevard des Moulins.

Ils seront fournis à nos abonnés avec l'émission commémorative prévue pour le 28 avril prochain.

Direction de l'Habitat - Service du Logement

Locaux vacants.

Les prioritaires sont informés de la vacance des trois appartements :

— 2, rue Augustin Vento - 2^{ème} étage inférieur - composé de 3 pièces, cuisine, bains, cave.

Le délai d'affichage expire le 28 janvier 1980.

— 3, avenue du Port - 2^{ème} étage - 2 pièces, cuisine, W.C.

Le délai d'affichage expire le 30 janvier 1980.

— 7, rue des Géraniums - 2^{ème} étage - 2 pièces, cuisine, W.C.

Le délai d'affichage expire le 2 février 1980.

MAIRIE

Avis relatif au tableau de révision de la liste électorale.

Le Maire informe les Monégasques que, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 839 du 23 février 1968 sur les élections nationales et communales, le tableau de révision de la Liste Electorale a été déposé au Secrétariat Général de la Mairie, le 16 janvier 1980.

Les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Tout électeur dont le nom a été omis peut adresser une réclamation accompagnée de pièces justificatives, dans les vingt jours, à peine de déchéance, de la publication de cet avis au « Journal de Monaco ».

Les demandes doivent être adressées à Monsieur le Maire, Président de la Commission de la Liste Electorale.

Avis relatif de vacance d'emploi n° 80-1.

Le Secrétaire Général de la Mairie, Directeur du Personnel des Services Municipaux, fait connaître qu'un emploi temporaire de Surveillant de jardins est vacant.

Les candidats à cet emploi devront faire parvenir, dans les cinq jours de la présente publication au Secrétariat Général de la Mairie, leur dossier de candidature qui comprendra les pièces ci-après énumérées :

- une demande sur timbre ;
- deux extraits de l'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait du casier judiciaire de moins de trois mois de date ;
- un certificat de bonnes vie et mœurs.

Conformément à la loi, la priorité d'emploi sera réservée aux candidats possédant la nationalité monégasque.

INFORMATIONS

La semaine en Principauté.

Tris événements majeurs à mettre en évidence :
la Fête de Sainte Dévote ;
la soirée AMADE du vendredi 25 janvier ;
le 48ème Rallye Automobile Monte-Carlo.

*
* *

La Fête de Sainte Dévote...

...donnera lieu, les samedi 26 et dimanche 27 janvier, à de nombreuses cérémonies et manifestations qui témoigneront de l'attachement séculaire que les Monégasques portent, et de tout leur cœur, à la Céléste Patronne de la Principauté (cérémonies et manifestations dont je vous donne, par ailleurs le programme).

Soirée AMADE

le vendredi 25,
sous la haute présidence de S.A.S. la Princesse,
à 21 heures, à l'auditorium Rainier III,
concert par l'orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo placé sous la direction de Lawrence Foster ;
au programme ;
le concerto pour deux violons n° 8 en la mineur, opus 3, de Vivaldi, qui sera interprété par Henryk Szerynk et Ronald Patter-son ;

le 5ème concerto K 219 en la majeur, de Mozart ;
le concerto pour violon en ré majeur, opus 61, de Beethoven, qui nous permettra d'applaudir, une nouvelle fois, Henryk Szerynk.

A l'issue du concert,
souper à l'Argentin du Loews Monte-Carlo.

48ème Rallye Automobile Monte-Carlo

le lundi 21,
de 7 h 31 à 11 h 31, arrivées, au parc fermé, de la 10ème et dernière étape du parcours de classement (Serre Chevalier-Monaco).

le mercredi 23,
de 12 h 41 à 16 h 01, arrivées, quai Albert 1^{er}, de la 21ème et dernière étape du parcours commun (Monaco-Vals les Bains-Digne-Monaco) ;

le vendredi 25,
de 8 h 48 à 10 h 28, arrivées, quai Albert 1^{er}, de la 11ème et dernière étape du parcours final (Monaco-Monaco) ;
à 15 heures, publication des classements ;

le samedi 26,
à 11 heures, remise des prix sur la Place du Palais Princier ;
à 21 heures, au Monte-Carlo Sporting Club, dîner de gala.

*
* *

A inscrire, également, sur votre agenda :

L'exposition du comité national monégasque de l'association internationale des arts plastiques (UNESCO)

qui, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, se tiendra, du vendredi 25 janvier (vernissage à 18 heures) au dimanche 10 février, au Centre de Congrès Auditorium de Monte-Carlo,

36 exposants, peintres et sculpteurs,
entrée libre, tous les jours, de 14 heures à 18 heures ;

le ballet national hongrois

qui se produira le dimanche 27, à 21 heures, au C.C.A.M.

les conférences...

...de la Fondation Prince Pierre de Monaco
le lundi 21, à 17 heures, Salle Garnier : « solution globale au Proche-Orient », par le R.P. Michel Riquet ;

le jeudi 24, à 17 heures également, au Musée Océanographique : « connaissance des pays », projection de films sur le Mexique ;

...de l'Association de Préhistoire et de Spéléologie

le lundi 21, à 21 heures, au Musée d'Anthropologie : « la formation des espèces », par Suzanne Simone ;

...de Connaissance du Monde

le dimanche 27, à 10 h 15, au cinéma Le Sporting : « Iles Grecques les Cyclades à la voile », récit et film de Yves Griotel ;

les projections de films au Musée Océanographique

jusqu'au mardi 22 inclus : « rorquals et cachalots » et « Pepito et Cristobal » ;

à partir du mercredi 23 : « les dernières sirènes » et « le retour des éléphants de mer » ;

le cabaret du casino

tous les soirs, sauf mardi,
dîner-dansant, à 21 heures,
le spectacle, à 22 h 45,

avec

la chanteuse américaine Peggy March,
le manipulateur Carradini,
les équilibristes Landy et Verena,
le ballet Les Girls,
l'orchestre The New Melody Makers de René Bec ;

le « folie russe » du Loews Monte-Carlo

tous les soirs, sauf lundi,
dîner-dansant, à partir de 20 heures,
le spectacle, à 22 h 20,

avec

le jongleur Rudi Schweitzer,
l'illusionniste Paul Potassy,
le ventriloque Fred Roby,
les Doriss Dancers,
l'orchestre de Norman Maine ;

les sports

le samedi 26, à 20 h 30, au complexe sportif de Fontvieille, Monaco-Nice en championnat de France de basket ball Nationale 1.

*
* *

La Fête de Sainte Dévote

Le samedi 26, veille de la Sainte Dévote, nous nous retrouverons à 9 heures, dans la petite église du vallon des Gaumates qui lui est dédiée, pour entendre la Messe des Traditions en langue monégasque.

Dans l'après-midi, nous nous rendrons à Monaco-Ville pour assister au concert de musique sacrée donné à 17 heures, à la Cathédrale, par l'ensemble vocal d'Avignon, le grand orgue étant tenu par le Chanoine Henri Carol.

Mais, dès la nuit tombée, l'église de Sainte Dévote verra de nouveau affluer la foule des fidèles.

Les Pénitents de l'Archiconfrérie de la Miséricorde, une section du groupe folklorique La Palladienne de Monaco, les Scouts, les Enfants des Ecoles, l'Amicale des Anciens Marins et l'Amicale des Corses de Monaco (cette dernière en guise d'hommage à notre Sainte Nationale qui est aussi l'une des Saintes les plus vénérées de l'île de Beauté) prendront part à la procession aux flambeaux qui, partant peu après 19 heures de l'avenue Kennedy, gagnera le parvis de l'église.

Salut du Très Saint Sacrement en présence de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse qui se rendront ensuite, route du Stade Nautique, pour l'embarquement de la barque symbolique.

Puis, ce sera, sur les jetées et le plan d'eau du port, le feu d'artifice tiré par Juan Gregorio, 2ème lauréat du 14ème Festival International de Monte-Carlo.

*
**

Le dimanche 27, LL. AA. SS. le Prince et la Princesse assisteront à la Messe Pontificale célébrée à 10 heures à la Cathédrale, sous la présidence de Son Em. le Cardinal Sebastiano Baggio, Préfet de la Congrégation des Evêques à Rome, assisté de Leurs Exc. Nosseigneurs Gilles Barthe, Jean Mouisset, Jean Hermil, Pierre Puech, Angelo-Raimondo Verardo, Ovidio Lari et Edmond Abelé, Evêques, respectivement, de Fréjus-Toulon, Nice, Viviers, Carcassonne, Vintimille, Aoste et Monaco.

A l'issue de la Messe, dont le programme musical sera assuré par une formation de l'Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo, la Maîtrise de la Cathédrale et le Chanoine Henri Carol, l'ensemble étant placé sous la direction de Philippe Debat, maître de Chapelle, la Procession des Reliques se formera, place Saint-Nicolas et gagnera, successivement, la Place du Palais, par la rue Colonel Bellando de Castro et la Place de la Mairie, par la rue Comte Félix Gastaldi. Au passage, seront bénis, successivement, le Palais Princier et, du haut des remparts, la Principauté toute entière.

La Procession regagnera la Cathédrale par la rue Emile de Loth et la rue de l'Eglise.

La Bénédiction de la mer, du haut du parvis de la Cathédrale, sera la dernière cérémonie de ces deux journées de recueillement et de ferveur.

*
**

Le bureau central de la CIESM...

...Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la Mer Méditerranée... s'est réuni, le vendredi 11 janvier, à la villa Girasole, sous la présidence de S.A.S. le Prince.

S.A.S. le Prince qui, depuis plusieurs années déjà, préside aux destinées de la CIESM avait à Ses côtés, le Cdt Jacques-Yves Cous-teau, Secrétaire Général de la Commission.

A l'ordre du jour figurait, notamment, la préparation du 27ème congrès-assemblée plénière de la CIESM, qui se tiendra à Cagliari, en Sardaigne, du 9 au 18 octobre prochain, et dont les premières journées seront consacrées, en collaboration avec le *Programme des*

Nations Unies pour l'Environnement, à l'étude, particulièrement chère à notre Souverain, des pollutions marines.

*
**

Au Comité National des Traditions Monégasques

Les membres du conseil d'administration du C.N.T.M., désignés lors de l'assemblée générale statutaire du 6 décembre dernier ont de nouveau porté à leur présidence M^e Robert Boisson.

Voici d'ailleurs la composition du nouveau bureau élu pour trois ans :

président : M^e Robert Boisson ;
vice-présidents : MM. José Notari et Henri Bonafède ;
secrétaire général : M. César Ardisson ;
secrétaire général adjoint : M. Christian Raimbert ;
trésorier général : M. André Frolla ;
trésorier général adjoint : M. Edmond Laforest de Minoty ;
conseillers : MM. Pierre Bianchi, Maurice Crovetto, le chanoine Georges Franzi, Théo Gastaud, M^e Jean Lorenzi, M. Jean-Louis Médecin.

*
**

Un nouveau Président à la Jeune Chambre Économique de Monaco

M. Maurice Gaziello succède à M. Jean-Louis Guillot à la présidence de la J.C.E.M. dont le nouveau bureau se présente ainsi :

vice-président intérieur : M. Christian Heroux ;
vice-président pour les relations extérieures : M. François Rumpf ;
secrétaire général : Mlle Anne-Marie Lagni ;
trésorier : M. Robert Flammang.

*
**

Le 40ème anniversaire du Studio de Monaco

Dans le cadre des manifestations organisées en Principauté à l'occasion du 40ème anniversaire de la fondation du Studio de Monaco, le Cercle Molière, de Nice, viendra jouer « *Les fourberies de Scapin* », le samedi 19 janvier, à 21 heures, Salle des Variétés.

Cette farce truculente, dont certaines situations bouffonnes ont été empruntées au « *Pédant joué* », de Cyrano de Bergerac, sera interprété (dans l'ordre d'entrée en scène) par Claude-Michel Maurice, José Gonel, Patrick Le Barz, Tony Cousin, Sophie Dalezio, Martine Viviano, Jean Corso, Pierre Castello, Rosette Bernard et Gilles Salerno.

Réalisation : Jean Corso - Pierre Castello.

Décor : Jean Menardo.

Régie : Gérard Zanetta.

*
**

La collection de Galéa...

...de poupées anciennes et d'automates est exposée, en permanence, dans ce décor à la fois nostalgique et précieux que lui offre, avenue Princesse Grace, la *Villa Sauber*, l'un des derniers vestiges de l'architecture *Belle Époque* en Principauté, œuvre de Charles Garnier à qui Monte-Carlo, comme Paris, doit son Opéra.

Afin de mieux faire connaître le grand intérêt que présente cette collection unique au monde, la *Société des Amis des Arts et de la Culture*, dont la Présidente est la Marquise Waldimira Zanon di Valgiurata, a tenu, récemment, et à l'invitation de M. Gabriel Ollivier, Conservateur en Chef du Musée National, une réunion de travail à l'Hôtel Hermitage, sous les grands lustres, les dorures et les peintures allégoriques de son *Salon*, lui aussi, *Belle Epoque*.

Réunion de travail, sans doute, mais surtout d'agréable détente car ce fut, pour la très nombreuse assistance, une véritable joie de l'esprit et du cœur que d'écouter Mme Annette Bordeau, Secrétaire Général du Musée National, nous conter, avec humour et poésie, l'histoire de la poupée à travers les siècles... de la plus haute antiquité à la collection de Galéa, en passant par le Moyen-Age (qui, en la matière, n'a laissé que de rares souvenirs) et la Renaissance (époque beaucoup plus faste).

De forts belles diapositives ont illustré le propos de Mme Annette Bordeau ainsi qu'un film sur les automates les plus spectaculaires en fonctionnement au Musée National.

Parmi les personnalités qui avaient répondu à l'invitation de la Marquise di Valgiurata et de M. Gabriel Ollivier, j'ai reconnu :

S.E. M. le Ministre Plénipotentiaire, Président du Conseil d'Administration du Musée National et Mme Jacques Reymond ; l'Ambassadeur François Giraudon, chargé du Consulat général de France ; le Consul général de Haïti et Mme Jean Beer ; Mme Louise Van Antwerpen, Consul du Honduras ; M. Philippe Lajoinie, Consul de Colombie ; le Prince Zurlò ; le Duc et la Duchesse de Valverde d'Ayala Valva ; Mme Michel Desmet ; Mme Janine Gaube-Bertin, membre du Conseil d'Administration du Musée National ; la Comtesse Marengo ; la Baronne Ricciardi ; la Baronne Fassini-Camossi ; M. et Mme Pietro Ursone ; Mlle Helena Boschi ; Mme Gilles Zoon ; Mme Lucienne Gruter, secrétaire du centre de presse et d'information de la Principauté ; Mme Edgar Leleu, chef des services administratifs de la Fondation Ephrussi de Rothschild (musée Ile de France à Saint-Jean-Cap-Ferrat) ; Mlle Nicole Butruille, chef des services administratifs de la Fondation Théodore Reinach (villa grecque *Kerylos*, à Beaulieu-sur-Mer).

Ph. F.

INSERTIONS LÉGALES ET ANNONCES

PARQUET GÉNÉRAL

(Exécution de l'article 374
du Code de Procédure Pénale)

Suivant exploit de M^e J.-J. Marquet, huissier, en date du 19 novembre 1979 enregistré, le nommé ISMAILI Raif, né le 27 octobre 1938 à Gumniste/Vucitrn (Yougoslavie), *sans domicile ni résidence connus*, a été cité à comparaître personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 12 février 1980 à 9 heures du matin, sous la prévention d'escroquerie, délit prévu et puni par l'article 330 du Code Pénal.

Pour extrait :

P. le Procureur Général,
le Substitut Général
Ariane PICCO-MARCOSSIAN

(Exécution de l'article 374
du Code de Procédure Pénale)

Suivant exploit de M^e Escaut Marquet, Huissier, en date du 29 novembre 1979, enregistré, les nommés DECRAENE Willy, né le 31 août 1951 à Gent (Belgique) et De Wilde Cécile, née le 6 mai 1947 à Gent (Belgique), *sans domicile ni résidence connus*, ont été cités à comparaître, personnellement, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, le mardi 12 février 1980 à 9 heures du matin, sous la prévention de grivèlerie d'hôtel et filouterie d'aliments, délit prévu et puni par l'article 326 du Code Pénal.

Pour extrait :

P. le Procureur Général,
le Substitut Général
Ariane PICCO-MARCOSSIAN

GREFFE GÉNÉRAL

Par ordonnance en date de ce jour, Monsieur le Juge commissaire, désigné par jugement du 1^{er} février 1979 à la cessation des paiements du sieur Alfred CANCELLONI, a autorisé le syndic à demander l'immatriculation au nom de la S.A.M GUIDE DE LA VILLE des quatre véhicules automobiles ci-après, actuellement immatriculés au nom dudit CANCELLONI savoir :

CITROEN G.S. MC 2811
SIMCA MC 3520
PEUGEOT 504 MC E.761
PEUGEOT 304 MC 7189
Monaco, le 8 janvier 1980.

Le Greffier en Chef :
J. ARMITA.

Par ordonnance en date de ce jour, Monsieur le Juge commissaire, désigné par jugement du 9 mars 1979, à la cessation des paiements du sieur Mesut USTUNEL, a renvoyé ledit sieur USTUNEL, demeurant à Monte-Carlo, 1, rue des Genêts à l'audience du 7 février 1980, à 9 heures du matin, pour être statué par le Tribunal sur la solution à donner à la procédure.

Monaco, le 9 janvier 1979.

Le Greffier en Chef :
J. ARMITA.

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour, le Tribunal de Première Instance a déclaré réouverte la faillite de la dame BRUNOT Colette, commerçante à l'enseigne COMPTOIR ELECTRIQUE MONEGASQUE 7, rue Biovès à Monaco, déclarée par jugement du 10 mai 1974, désigné M. HUERTAS J.-Ph. Premier Juge, en qualité de Juge Commissaire, et Monsieur Orecchia, expert-comptable à Monaco, en qualité de syndic et autorisé le syndic à faire apposer les scellés partout où besoin sera s'il n'est en mesure de faire inventaire immédiatement.

Pour extrait certifié conforme délivré en application de l'article 413 du Code de Commerce.

Monaco, le 11 janvier 1980.

Le Greffier en Chef :
J. ARMITA.

Étude de M^e Louis-Constant CROVETTO
Docteur en Droit - Notaire
26, avenue de la Costa - Monte-Carlo

CESSION DE DROIT AU BAIL*Première Insertion*

Suivant acte reçu par M^e Crovetto, notaire, le 8 janvier 1980, Monsieur et Madame Alphonse PARISEAUX, demeurant 12, boulevard Princesse Charlotte à Monte-Carlo, ont cédé à la Société dite Agence Européenne de Diffusion Immobilière, en abrégé « AGEDI », le droit au bail d'un local n° 3 au 5ème étage de l'immeuble « LE FORUM », 28, boulevard Princesse Charlotte à Monte-Carlo.

Oppositions s'il y a lieu en l'étude de M^e J.-C. Crovetto, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : L.-C. CROVETTO.

Étude de M^e Louis-Constant CROVETTO
Docteur en Droit - Notaire
26, avenue de la Costa - Monte-Carlo

CESSION DE DROIT SOCIAUX*Première Insertion*

Suivant acte reçu par M^e Crovetto, notaire soussigné, le 8 octobre 1979, Monsieur Joseph PICCIONE, demeurant, place des Moulins à Monte-Carlo, a cédé

tous ses droits sociaux dans la société en nom collectif dénommée « PICCIONE & Cie » à Monsieur Jacques BERTI, et à Monsieur Jean Pierre BERTI, demeurant 15, boulevard Louis II à Monte-Carlo.

La société continue sous la raison sociale de « BERTI & Cie ». M. Jacques BERTI est seul gérant de la Société.

Oppositions s'il y a lieu dans les dix jours de la deuxième insertion.

Une expédition de l'acte ci-dessus a été déposée au Greffe des Tribunaux de la Principauté de Monaco, pour y être transcrite et affichée à la loi.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : L.-C. CROVETTO.

Étude de M^e Jean-Charles Rey
Docteur en Droit - Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

FIN DE GERANCE LIBRE*Première Insertion*

La gerance libre renouvelée par M. Maurice BONI, demeurant 2, rue Caroline, à Monaco, au profit de M. Pierre Jacques ALLAVENA, demeurant alors 8, bd d'Italie, à Monte-Carlo, aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le 11 décembre 1978 et concernant un fonds de commerce de coiffeur 2, rue des Violettes, à Monte-Carlo, a pris fin le 31 décembre 1979.

Oppositions s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les 10 jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

Étude de M^e Jean-Charles Rey
Docteur en Droit - Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

RENOUVELLEMENT DE GERANCE LIBRE*Première Insertion*

Aux termes d'un acte reçu les 21 septembre et 12 octobre 1979 par M^e Rey, notaire soussigné, Madame Suzanne PREVOST, commerçante, domiciliée numéro 29, rue Comte Félix Gastaldi à Monaco-Ville,

a renouvelé pour une période de deux années à compter du 1^{er} décembre 1979, au profit de Mme RUBINO, commerçante, domiciliée n° 14, bd Rainier III, à Monaco, le contrat de gérance libre concernant un fonds de commerce de mercerie, bonneterie, nouveautés, article de bazar etc... dénommé « MONACO-SHOP », exploité n° 29, rue Comte Félix Gastaldi, à Monaco-Ville.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

Étude de M^e Paul-Louis AUREGLIA
Notaire
2, boulevard des Moulins - Monte-Carlo

RENOUVELLEMENT DE GÉRANCE LIBRE

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte reçu, le 31 octobre 1979 par M^e Aureglia, notaire soussigné, M. Émile BLAISE, demeurant à Monaco, 21, boulevard du Jardin Exotique, a renouvelé pour une période d'un an, à compter du 1^{er} novembre 1979, au profit de Mme Jeannine RENARD-SUDRE, demeurant à Monte-Carlo, 7, avenue d'Ostende, le contrat de gérance libre concernant le fonds de commerce d'agence de transactions immobilières et commerciales, sis à Monte-Carlo, boulevard de Suisse, dénommé « Agence Olivie ».

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : P.-L. AUREGLIA.

Étude de M^e Louis-Constant CROVETTO
Docteur en Droit - Notaire
26, avenue de la Costa - Monte-Carlo

CESSION DE DROIT AU BAIL

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par M^e Crovetto, notaire à Monaco, le quatre janvier 1980, Madame Odette CROISE, épouse de Monsieur Georges CONS-

TANCE, demeurant à Monte-Carlo, Palais de la Scala, avenue Henry Dunant, a cédé à Monsieur Michel BRUCKERT demeurant à Marzelay, Saint-Dié (Vosges), tous les droits pour le temps restant à courir au bail des locaux situés 26, avenue de la Costa à Monte-Carlo.

Oppositions s'il y a lieu en l'étude de M^e L.-C. Crovetto, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : L.-C. CROVETTO.

Étude de M^e Jean-Charles Rey
Docteur en Droit - Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

CESSION DE DROITS INDIVIS DE FONDS DE COMMERCE

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné le 25 octobre 1979, Mme Lucie BELLONE, vve de M. Jean RIBERI, demeurant 29, Bd Charles III, à Monaco, Mlle Madeleine RIBERI, demeurant 29, Bd Charles III, à Monaco, et Mme Marguerite RIBERI épouse de M. René STEFANELLI, demeurant 1, rue Imberty à Monaco, ont cédé à M. Laurent RIBERI, demeurant 67, Bd du Jardin-Exotique, à Monaco, tous les droits indivis leur profitant dans un fonds de commerce d'alimentation générale, exploité 29, Bd Charles III, à Monaco, à l'exception de ceux en usufruit appartenant à Mme Vve RIBERI.

Oppositions s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les 10 jours de la présente insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

Étude de M^e Jean-Charles REY
Docteur en Droit - Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

CONTRAT DE GERANCE LIBRE

Deuxième Insertion

Aux termes d'un acte reçu, le 29 octobre 1979, par le notaire soussigné, Madame Geneviève SERENI, commerçante, épouse de M. Jérôme GASTAUD,

demeurant 14, rue Emile de Loth, à Monaco-Ville, a concédé en gérance libre à M. Richard PAYOT, commerçant et Mme Michelle BOURGOIS, serveuse, son épouse, demeurant ensemble 56, av. du 3 Septembre, à Cap-d'Ail, un fonds de commerce de buvette et petite restauration, exploité 22, rue Comte Félix-Gastaldi, à Monaco-Ville, pour une durée de deux années, à compter du 1^{er} novembre 1979.

Il a été prévu au contrat un cautionnement de VINGT MILLE FRANCS.

Oppositions, s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la présente insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

Étude de M^e Jean-Charles REY
Docteur en Droit - Notaire
2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

« SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU MIDI »

anciennement « CREDIT DE MONACO »
(société anonyme monégasque)

DISSOLUTION

I. — Aux termes d'une délibération, tenue, au siège social numéro 39, avenue Hector Otto, à Monaco, le 29 octobre 1979, les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée « SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU MIDI » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ont décidé, notamment :

a) De prononcer la dissolution anticipée de ladite Société à compter du 29 octobre 1979.

b) De nommer en qualité de Liquidateur Madame Renée ZAMPONI, administrateur de sociétés, demeurant n° 8, passage Grana, à Monte-Carlo.

c) De nommer en qualité de co-Liquidateur Monsieur Georges CRAVERO, demeurant n° 39, avenue Hector Otto, à Monaco.

d) Et de conférer à Madame ZAMPONI et à Monsieur CRAVERO, comme à tous autres Liquidateurs qui viendraient à être nommés en remplacement, les pouvoirs, les plus étendus suivant la Loi.

II. — L'original du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, susvisée, du 29 octobre 1979, a été déposé avec reconnaissance d'écriture et de signatures, au rang des minutes du notaire soussigné, par acte du 18 décembre 1979.

III. — Une expédition de l'acte de dépôt précité, du 18 décembre 1979, a été déposée avec les pièces annexes au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, le 15 janvier 1980.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

SOMETRA

SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE TRANSPORTS

Société Anonyme au capital de 15.600.000 Frs
Siège social : 51, avenue Hector Otto - Monaco

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 6 février 1980 à 17 heures à Monaco, 51, avenue Hector Otto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 juillet 1979 ;
- Rapports des commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Autorisation à donner aux administrateurs conformément à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Questions diverses.

Tout actionnaire sera admis à l'assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire actionnaire.

Les actions étant nominatives, les propriétaires d'actions sont admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés au siège social à Monaco, cinq jours avant la réunion.

Le Conseil d'Administration.

EURAFRIQUE

Société Anonyme au capital de 15.600.000 Frs
Siège social : 51, avenue Hector-Otto - Monaco

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 6 février 1980 à 16 heures, à Monaco, 51, avenue Hector Otto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 juillet 1979 ;
- Rapports des commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes et affectation des résultats ;
- Autorisation à donner aux administrateurs conformément à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Questions diverses.

Tout actionnaire sera admis à l'assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire actionnaire.

Les actions étant nominatives, les propriétaires d'actions sont admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés au siège social à Monaco, cinq jours avant la réunion.

Le Conseil d'Administration.

CAVBA

CENTRALE D'ACHAT ET DE VENTE DE BOIS AFRICAINS

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 Frs
Siège social : 51, avenue Hector Otto - Monaco

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 6 février 1980 à 15 heures à Monaco, 51, avenue Hector Otto, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 juillet 1979 ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;

— Approbation des comptes et affectation des résultats ;

— Autorisation à donner aux administrateurs conformément à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 ;

— Renouvellement mandat des commissaires aux comptes ;

— Questions diverses.

Tout actionnaire sera admis à l'assemblée et pourra s'y faire représenter par un mandataire actionnaire.

Les actions étant nominatives, les propriétaires d'actions sont admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés au siège social à Monaco, cinq jours avant la réunion.

Le Conseil d'Administration.

Étude de M^e Jean-Charles REY

Docteur en Droit - Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

« BALDRATTI, COSTAGLIOLI ET PEDRONI »

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Extrait publié en conformité des articles 49 et suivants
du Code de Commerce

1. — Suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 31 octobre 1979, M. Richard PEDRONI, commerçant, demeurant n° 4, bd de Belgique, à Monaco-Condamine, M. Claude CASTAGLIOLI, commerçant demeurant n° 25, bd de Belgique, à Monaco-Condamine, et M. Jean-Pierre BALDRATTI, attaché de direction, demeurant n° 13, bd Princesse Charlotte, à Monte-Carlo, ont constitué entre eux une société en nom collectif ayant pour objet : la propriété et l'exploitation d'un fonds de commerce de snack-bar (annexe glacier, salon de thé), sous la dénomination « ARISTON », sis « Le Bahia » 39, avenue Princesse Grace, à Monte-Carlo.

La raison et la signature sociales sont : « BALDRATTI, COSTAGLIOLI et PEDRONI ». La dénomination commerciale est « ARISTON ».

La siège social est fixé à Monte-Carlo, « Le Bahia » 39, avenue Princesse Grace.

La durée de la société est de 30 années, à compter du 11 décembre 1979.

Le capital social est fixé à la somme de TRENTE MILLE FRANCS, divisé en TRENTE PARTS d'intérêt de MILLE FRANCS chacune de valeur nominale, appartenant à M. Jean-Pierre BALDRATTI, à concurrence de 15 parts, à M. Claude COSTAGLIOLI, à concurrence de 10 parts et à M. Richard PEDRONI, à concurrence des 5 parts de surplus.

La société est gérée et administrée par Monsieur Richard PEDRONI avec les pouvoirs prévus à l'article 12 des statuts.

En cas de décès de l'un des associés, la société ne sera pas dissoute ; elle se continuera avec ses héritiers et représentants de l'associé décédé à titre de commanditaires.

Une expédition dudit acte a été déposée le 11 janvier 1980, au Greffe Général des Tribunaux de Monaco, pour y être transcrite et affichée, conformément à la loi.

II. — Aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, le même jour, ladite société « BALDRATTI, COSTAGLIONI et PEDRONI » a acquis le M. Michel ALORDA et Mme Lisette FROLLA, son épouse, tous deux commerçants, demeurant ensemble 41, bis rue Plati, à Monaco un fonds de commerce de snack-bar (annexe glacier, salon de thé) dénommé « ARISTON » exploité « Le Bahia » 39, avenue Princesse Grace, à Monte-Carlo.

Oppositions s'il y a lieu, au siège du fonds, dans les dix jours de la deuxième insertion.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

Étude de M^e Jean-Charles REY
Docteur en Droit - Notaire

2, rue Colonel Bellando de Castro - Monaco

« SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS TECHNIQUES »

en abrégé « S.E.R.E.A.T.E.C. »
(société anonyme monégasque)

REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL MODIFICATIONS AUX STATUTS.

I. — Aux termes d'une délibération, tenue, au siège social numéro 39, avenue Hector Otto, à

Monaco, le 5 octobre 1979, les actionnaires de la société anonyme monégasque dénommée « SOCIÉTÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET D'APPLICATIONS TECHNIQUES » en abrégé « S.E.R.E.A.T.C. » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et ont décidé à l'unanimité sous réserve des autorisations gouvernementales :

a) De réduire le capital par voie de réduction de la valeur nominale des actions qui de DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS est ainsi réduite à TROIS CENTS FRANCS.

Il ne sera pas délivré de nouveaux titres d'actions et les titres actuels seront revêtus d'une estampille indiquant le montant réduit du capital et la valeur nominale des actions ainsi que la date de réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire susvisée.

b) De modifier, en conséquence, l'article 4 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

« Article 4 - Capital Social

« Le capital social primitivement fixé à Cent mille francs et divisé en mille actions de Cent francs chacune, a été porté à DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS, par l'Assemblée Générale Extraordinaire du trente décembre mil-neuf-cent-soixante-trois, par voie d'élévation du montant nominal des actions qui s'est trouvé fixé à Deux mille cinq cent francs ; il a été ultérieurement réduit de DEUX MILLIONS DEUX CENT MILLE FRANCS par l'Assemblée Générale Extraordinaire du cinq Octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-neuf et se trouve fixé à la somme de TROIS CENT MILLE FRANCS. Il est divisé en MILLE actions de TROIS CENTS FRANCS chacune entièrement libérées. »

II. — Les résolutions ainsi prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire, susvisée, du cinq octobre mil-neuf-cent-soixante-dix-neuf, ont été approuvées et autorisées par arrêté de Son Excellence Monsieur le Ministre d'État de la Principauté de Monaco, en date du seize novembre mil-neuf-cent-soixante-dix-neuf, publié au Journal de Monaco, le 30 novembre 1979.

À la suite de cette approbation, un original de l'Assemblée Générale Extraordinaire, précitée, ainsi qu'une Ampliation dudit Arrêté Ministériel d'autorisation ont été déposés, avec reconnaissance d'écriture et de signatures, au rang des minutes de M^e Rey, notaire soussigné, par acte du 18 décembre 1979.

III. — Une expédition de l'acte de dépôt précité, du 18 décembre 1979, a été déposée avec les pièces annexes au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, le 14 janvier 1980.

Monaco, le 18 janvier 1980.

Signé : J.-C. REY.

Le Gérant du Journal : JEAN RATTI.

IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO

IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO
